

évolution du pouvoir d'achat du point d'indice net majoré (INM) depuis le le gel du point d'indice du 1er juillet 2010

Situation Juillet 2014

Données prises en compte:

Indices INSEE : Juillet 2014

Valeur du point au 1er juillet 2010 : **4,6303 €**
(gel du point depuis cette date)

NB :

Les pertes sont calculées sur la base de l'évolution de l'indice INSEE. Nous vous invitons, à ce sujet, à lire l'article consacré à cet indice et sa pertinence relative.

Hors tabac	Avec tabac		
120,02	121,38	prix au 30 juin 2010 (base INSEE 100 en 1998)	} PRIX
125,81	127,73	indices INSEE actualisés	
+ 4,82	+ 5,23	évolution en % depuis le 1er juillet 2010	
104,82	105,23	niveau en base 100 au 30 juin 2010	
4,6303		point d'indice au 1er juillet 2010	} INDICE
4,6303		point d'indice actualisé	
+ 0,00		évolution en % depuis le 1er juillet 2010	
100,00		niveau en base 100 au 1er juillet 2010	

Pertes de pouvoir d'achat du point sur l'indice des prix depuis le 1er juillet 2010, date du gel du point d'indice.
(NB : le début des pertes de pouvoir d'achat datent de la désindexation en 1983)

Hors tabac

+ 4,82 %

Voir page suivante illustration des pertes mensuelles de salaires par corps/grades

Pour suivre l'évolution de l'inflation depuis le 1er juillet 2010 le point d'indice de la fonction publique devrait s'élever aujourd'hui à :

Hors tabac

4,854

point virtuel indexé sur l'indice INSEE

- 0,223

différence avec le point réel

Pour mémoire

évolution des prix au cours du mois :

Hors tabac %	Avec tabac %
- 0,30	- 0,30

AGENTS

Grille catégorie C

	Valeur mensuelle du point d'indice	Valeur du point d'indice s'il avait suivi l'inflation	2 ^{ème} classe <i>Échelle 3</i>		1 ^{ère} classe <i>Échelle 4</i>		principal 2 ^{ème} cl. <i>Échelle 5</i>		principal 1 ^{ère} cl. <i>Échelle 6</i>	
			6 ^{ème}	11 ^{ème}	6 ^{ème}	11 ^{ème}	6 ^{ème}	11 ^{ème}	5 ^{ème}	8 ^{ème}
échelons (milieu et fin de grade)										
indice majoré			314	355	316	369	328	392	377	430
salaires indiciaires brut	4,6303		1453,91	1643,76	1463,17	1708,58	1518,74	1815,08	1745,62	1991,03
salaires indiciaires brut s'il avait suivi l'inflation		4,8537	1524,05	1723,05	1533,76	1791,01	1592,01	1902,64	1829,84	2087,08
perte mensuelle			-70,14	-79,43	-70,59	-82,43	-73,27	-87,56	-84,21	-96,05

CONTRÔLEURS ET GÉOMÈTRES

Grille catégorie B

	Valeur mensuelle du point d'indice	Valeur du point d'indice s'il avait suivi l'inflation	2 ^{ème} classe		1 ^{ère} classe		Principal	
			Techn Géomètre		Géomètre		Principal	
échelons (milieu et fin de grade)			7 ^{ème}	13 ^{ème}	7 ^{ème}	13 ^{ème}	6 ^{ème}	11 ^{ème}
indice majoré			371	486	390	515	449	562
salaires indiciaires brut	4,6303		1717,84	2250,33	1805,82	2384,6	2079	2602,23
salaires indiciaires brut s'il avait suivi l'inflation		4,8537	1800,71	2358,89	1892,93	2499,64	2179,3	2727,98
perte mensuelle			-83,02	-108,56	-87,12	-115,04	-100,3	-125,75

INSPECTEURS

Grille catégorie A

	Valeur mensuelle du point d'indice	Valeur du point d'indice s'il avait suivi l'inflation	Inspecteur		
			7 ^{ème}	9 ^{ème}	12 ^{ème}
échelons (milieu et fin de grade)					
indice majoré			496	545	658
salaires indiciaires brut	4,6303		2296,63	2523,51	3046,74
salaires indiciaires brut s'il avait suivi l'inflation		4,8537	2407,42	2645,25	3193,72
perte mensuelle			-110,79	-121,74	-146,98